

# Plan régional Santé Environnement 3

**DDTM 76**

**Accompagner les  
collectivités et les acteurs  
pour un environnement  
favorable à la santé**

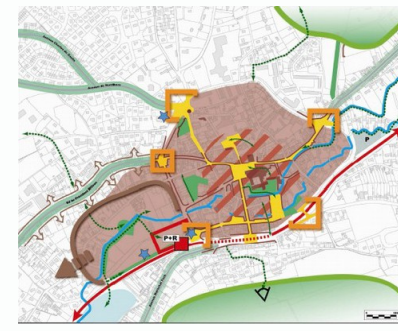
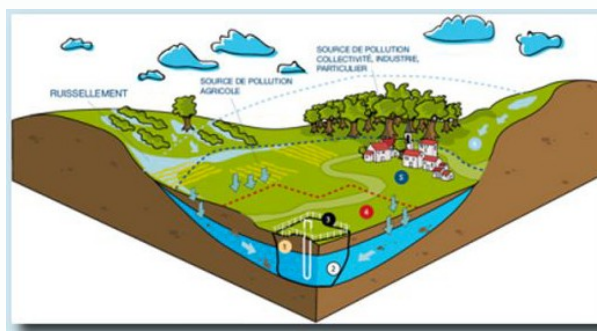


# Qu'est-ce que la DDTM ?

- Direction départementale des territoires et de la mer, service interministériel qui exerce dans les domaines de :
  - l'écologie, l'environnement, le développement durable, le logement, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'agriculture, la mer, la pêche, la sécurité et l'éducation routière
  
- Intérêt : par une approche transversale des problématiques, porter des réponses plus intégrées aux enjeux du territoire autour de quatre priorités :
  - Un développement des territoires intégrant la prévention des risques naturels et technologiques
  - La gestion durable des ressources, milieux et territoires
  - La cohésion sociale territoriale, croisement des politiques d'urbanisme, de rénovation urbaine et d'accès au logement
  - Le développement de l'analyse des territoires

# Une action qui contribue à la qualité de l'environnement et donc à la santé

- Aménagement et urbanisme :
  - Limitation de l'étalement urbain, meilleure gestion des mobilités, développement des mobilités douces, réduction des émissions de GES et des polluants liés aux déplacements
- Accompagnement de la transition énergétique
  - Développement des EnR, réduction des émissions de GES
- Politique en faveur de l'habitat : bruit, insalubrité, performance énergétique
- Lutte contre la pollution : qualité de l'eau, coquillage..



# *Différentes échelles d'intervention, d'accompagnement, de réponses sur les territoires*

- Formation, sensibilisation, retour d'expérience, guide pratique :  
« une voirie pour tous », « j'habite ma commune », lutte contre l'habitat indigne, zéro phyto
- Accompagnement transversal - démarche de planification stratégique : association, portage d'enjeux, conseil, impulsion, initiation, financement
  - SCoT, PLUi, PDU, PCAET, TEPCV
- Travail à l'échelle du projet
  - EcoQuartier, ANRU, OPAH, bassin d'alimentation de captage
- Arrêté, contrôle
  - Arrêtés fossés, arrêtés de protection de sites sensibles
  - Contrôle sanitaire des coquillages, suivi et détection de sources de pollutions...